



Le Messager Canadien

DU

Sacré-Cœur de Jésus

Vol. V

MONTRÉAL, MARS 1896

No 3

Le Cœur de Jésus, Modèle de Ferveur



L nous semble que le Cœur de JÉSUS aura pour agréable une offrande qui sera l'expression de notre dévouement et une résolution de vivre avec une plus grande fidélité dans son service. Présentons-lui l'hommage d'un cœur embrasé d'amour. La ferveur nous permettra de lui faire cette offrande.

I

Il faut avoir pour les choses de Dieu et de l'âme une pieuse ardeur. Le manque de zèle et de générosité dans la vie spirituelle est une des causes qui arrêtent le plus souvent les âmes dans la carrière de la sainteté. Plusieurs avaient commencé à voler comme des aigles dans les hautes régions, et, sous l'influence du découragement, de la faiblesse ou de l'inertie, elles ralentissent leur vol, descendent des hauteurs et ne font plus que se traîner terre à terre dans un misérable sentier. Les faveurs du Ciel, les joies célestes, les consolations spirituelles ne sont que pour les âmes ferventes, et sainte Catherine de Bologne a raison de dire : " Si de nos

jours il se rencontrait une Madeleine plus aimante que celle de l'Évangile, Dieu la traiterait avec une plus tendre bonté et la comblerait de faveurs encore plus signalées. S'il existait un autre François plus compatissant à ses douleurs que le grand François d'Assise, il recevrait assurément de son divin Maître des grâces plus privilégiées ; et s'il y avait parmi nous une âme plus dévouée que sainte Claire, Dieu ferait pour elle des merveilles supérieures à celles dont la sainte fut favorisée. ”

Ainsi ce qui attire les dons de Dieu, c'est la ferveur d'une âme généreuse, qui s'efforce de gravir la montagne de la perfection, et qui ne dit jamais : *Assez de prières ; assez de souffrances ; assez de bonnes œuvres.* Ce qui arrête les largesses divines, c'est le manque de générosité, une certaine lâcheté d'esprit et de cœur qui fait appréhender les saints labeurs de la milice chrétienne. A ces âmes défaillantes, il faut adresser ces paroles de l'Apôtre à des chrétiens qui manquaient de zèle pour leur sanctification : “ On louait votre ardeur à courir dans la carrière de la vertu ; qui donc vous a empêché de continuer en obéissant à la vérité ? (Gal., v. 7.) Oui, qui vous fait ralentir votre marche dans la voie des préceptes ou des conseils évangéliques ? Qui vous retient et vous retarde dans l'acquisition des vertus : c'est le manque de ferveur.

II

Qu'est-ce donc que la ferveur ? C'est la chaleur de l'amour divin. Elle a quelque ressemblance avec Dieu, ce feu consumant et toujours en activité. Son action est cachée, forte et silencieuse. Elle n'est pas sujette au caprice, ce n'est pas l'eau qui au moment de l'ébullition déborde du vase où elle est contenue au risque d'éteindre le feu. La véritable ferveur n'arrête pas l'action de l'Esprit Saint par son indis-
crétion.

Qu'est-ce que la ferveur ? C'est une force vitale sans cesse en mouvement qui exerce sur l'âme une pression uniforme

et silencieuse. Bien faire constamment les choses ordinaires, les animer par une attention soutenue, agir avec pureté d'intention, mettre dans toutes les actions, même les plus petites, une grande quantité d'amour de Dieu et du prochain, voilà les actes où elle se plaît et la preuve de sa présence.

De même qu'une personne gracieuse marche, s'incline, se tient debout et agit gracieusement en toutes circonstances et dans tous ses mouvements, ainsi la ferveur met en tout la grâce d'une charité pure. Son sourire est doux et serein comme celui d'un ange ; elle peut s'irriter, mais sa colère est belle et sainte. Elle ne saurait entretenir la rancune ; la paix intérieure qui l'inonde lui en ôte le pouvoir. Loin d'elle la sombre tristesse ; car sa nature est semblable aux ondulations de la lumière. Il n'y a pas de ténèbres dans son ciel.

Qu'est-ce que la ferveur ? C'est une partie de la sainteté, un élément indispensable de la perfection chrétienne. Là où elle règne, toutes les vertus sont sauvegardées ; là, où elle ne règne pas, tout est en péril, les tentations abondent et les chutes ne sont pas éloignées. Elle combat, en effet, cette torpeur de l'esprit, cet engourdissement de la volonté, cette faiblesse d'où naît le dégoût des choses surnaturelles, parce qu'on craint la peine et les difficultés inséparables d'une vie chrétienne. La ferveur est appelée à lutter contre ce mal qui trop souvent fait des ravages dans les âmes, et les laisse flétries et stériles, au lieu d'être des champs féconds en moissons de vertus et de mérites. A elle de nous donner le courage qui fait vaincre la nature et soutenir l'épreuve, lorsque, selon les lois de notre misérable nature, nous devrions succomber. A elle de nous inspirer la défiance de nous-mêmes à cause de la connaissance profonde qu'elle nous donne de la grâce et de nous-mêmes. A elle de nous faire accepter le calice amer de la mortification, en nous le présentant comme un bienfait. A elle de nous mettre dans une sainte indifférence où l'on ne demande et l'on ne refuse

rien. Pourquoi choisirait-elle? Elle prend les choses comme Dieu les envoie, heureuse d'accomplir sa très-juste, très-sainte et très-douce volonté. A elle, enfin, de donner la persévérance. Une âme fervente poursuit sa course comme le globe terrestre qui parcourt sans s'arrêter jamais son orbite invisible. En un mot, cette âme semble voir Dieu et copier sans cesse dans la mesure de sa capacité les perfections de la nature divine.

En présence des biens qu'apporte cette belle vertu, un cri s'échappe de nos lèvres : Seigneur donnez-nous la ferveur, ce dévouement constant qui ne recule jamais, lorsqu'il s'agit d'élaborer l'œuvre de notre sanctification. Donnez-nous ce vol de la colombe qui s'élève doucement au-dessus de la terre et plane dans l'espace. " Qui me donnera des ailes comme à la colombe, et je volerai, s'écriait David? je volerai et je me reposerai en Dieu. " (Ps. LIV.)

III

Mais il y a une fausse ferveur dont il faut se préserver avec soin ; elle se reconnaît à ces signes : 1° la facilité à juger les autres en pensées ou en paroles et à les mépriser, au lieu de ne songer qu'à se haïr et à aimer Dieu et le prochain ; 2° l'enivrement d'un esprit faible et d'un cœur rempli de vanité. L'influence de quelques bonnes idées ou de quelques consolations spirituelles reçues dans la prière peut produire cet enivrement ; 3° la singularité d'un esprit doué d'une grande activité, mais superficiel et plein de confiance en lui-même ; 4° l'amour du changement, avec ses plans innombrables, sa rapidité qui effleure tout et ses résolutions éphémères. Cette contrefaçon de la ferveur fait beaucoup de mal par la mauvaise édification et les erreurs qu'elle entraîne. Elle jette la déconsidération sur la piété par ses inconséquences et ses bizarreries. Qu'on veuille le remarquer, la ferveur n'est pas une chose transitoire, une phase du noviciat ou de notre éducation spirituelle : elle

constitue un état permanent. Ce n'est pas l'effervescence passagère qui accompagne une conversion ; la ferveur venue de Dieu et qui a été une source de bénédictions tend à durer. Peut-être, au commencement, se ressent-elle des effets de la jeunesse ; son zèle peut être indiscret, ses goûts contestables, sa confiance trop puérile ; mais on sentira toujours l'influence du mouvement divin qui pousse en avant, et ce que Dieu a touché de sa main demeure sanctifié.

Combien de personnes pieuses, en jetant un regard sur le passé, peuvent regretter ces commencements malgré leurs imperfections et soupirer après une pureté d'intention, une simplicité de cœur, une bonne volonté qui se sont évanouies et qui n'ont pas fait place à de plus grandes vertus ! La ferveur n'est pas destinée à se refroidir ; c'est plutôt une force qui augmente sans cesse. Son trait caractéristique est de grandir rapidement. De même qu'une pierre tombe avec plus de vitesse, à mesure qu'elle s'approche du sol, ainsi la ferveur s'accroît par son exercice et par les actes. Il est même quelquefois donné au chrétien de pressentir la mort par le progrès de la ferveur. Il semble alors que l'âme se hâte de se consumer dans l'incendie du divin amour.

Le séraphique François d'Assise, aux derniers temps de sa vie, se montrait plus désireux que jamais d'orner son âme de vertus. " Commençons à servir le Seigneur notre Dieu, disait-il à ses frères, car jusqu'à présent nous n'avons presque rien fait pour lui. " On peut dire que la ferveur habituelle est l'état normal d'un saint, de celui qui ne refuse rien à Dieu de tout ce qu'il peut exiger pour la perfection. On lit, dans les chroniques de l'ordre de Saint-Dominique, qu'une jeune vierge, modèle de pureté et d'innocence, ayant reçu un jour l'Enfant JÉSUS dans ses bras, sentit son cœur tellement embrasé d'amour qu'elle était près de défaillir. Alors l'aimable Sauveur qui se plaît à habiter au milieu des lis, enivrant de ses sourires et de ses caresses celle qu'il appelait son épouse, lui disait : " Ma sœur, m'aimez-vous plus que les biens de ce monde ? — Oui, Seigneur ; vous êtes

tout pour moi. — Ma sœur, continuait le divin Enfant, m'aimez-vous plus que la vue? Par amour pour moi, consentiriez-vous à être privée de l'aspect des choses visibles? — De bon cœur, ô JÉSUS. — Ma sœur, m'aimez-vous plus que le sens de l'ouïe : consentiriez-vous par amour pour moi à ne plus entendre la parole et les sons harmonieux? — Oui, Seigneur, il n'est rien que je ne sacrifie volontiers pour vous. — Ma sœur, renoncerez-vous au don de l'existence pour me donner une preuve d'amour? — Oui, Seigneur ; vous êtes ma vie, et mourir pour me réunir à vous est un bonheur. ”

JÉSUS accepta le sacrifice de la jeune vierge. Elle mourut par la violence de l'amour divin. On ouvrit sa poitrine, et l'on vit son cœur brisé par la force et l'ardeur de ce feu sacré. Heureuse mort ! qui avait permis à cette âme innocente et généreuse de s'élançer dans le Ciel et de faire partie de cette troupe angélique qui accompagne l'Agneau de Dieu.

Cette pieuse légende exprime naïvement la générosité d'une âme prête à tous les sacrifices pour s'unir à son Dieu. Elle est si touchante qu'on nous pardonnera de l'avoir citée ; et rien ne peint mieux la ferveur dans un cœur chrétien.

O JÉSUS, en parlant de cette vertu, puis-je oublier que votre Cœur a été tout embrasé des divines ardeurs de la charité, qu'il s'est consumé du désir de notre sanctification? Vous n'avez pas besoin de penser à vous, puisque vous êtes la sainteté infinie ; mais vous pensiez à nous, et toutes les aspirations de votre Cœur se tournaient vers ce grand dessein : la perfection de nos âmes. Divin JÉSUS, par l'amour dont votre Cœur a été consumé pour nous, nous vous demandons la ferveur, un zèle généreux pour notre sanctification, afin que nous marchions courageusement dans le sentier des vertus chrétiennes.

R. P. SEGUIN, S. J.



LA NEUVAINÉ " DE LA GRACE "

EN L'HONNEUR DE SAINT FRANÇOIS-XAVIER

(du 4 au 12 mars)

LE P. Marcel Mastrilli de la Compagnie de JÉSUS, était sur le point de rendre l'âme, à Naples, vers la fin de l'année 1633, quand saint François-Xavier, dont il avait instamment imploré l'assistance en faisant un vœu en son honneur, lui apparut et le guérit subitement. Il lui promit en même temps que tous ceux qui, du 4 au 12 mars, feraient une neuvaine en son honneur et recevraient dignement à l'un de ces neuf jours les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, pouvaient espérer avec une entière assurance d'obtenir de Dieu, par son intercession, la grâce qu'ils demanderaient pour le bien de leur âme et la gloire de Dieu. Le Père Mastrilli partit bientôt pour les missions du Japon, où il souffrit un glorieux martyre, le 17 octobre 1637, ainsi que saint François-Xavier le lui avait annoncé en le guérissant miraculeusement.

Cette neuvaine, dite la *Neuvaine de la Grâce*, a été dès lors pratiquée dans tout le monde catholique. Elle se termine le 12 mars, jour où l'apôtre des Indes et du Japon a été canonisé en même temps que Saint Ignace de Loyola, en l'année 1622.

Il n'y a point de concession générale d'Indulgence pour la neuvaine elle-même ; mais récemment Sa Sainteté Léon XIII a accordé une *Indulgence plénière*, applicable aux âmes du purgatoire, à tous ceux qui, le 12 mars, jour anniversaire de la canonisation de saint Ignace et de saint François-Xavier, se confessent, commuient, visitent une église ou une chapelle de la Compagnie de JÉSUS et y prient selon les intentions ordinaires du Souverain Pontife et pour la conversion des pécheurs (Léon XIII. — Bref *Expositum nobis* du 12 Janvier 1886 ; *Summ., S. J.*) (1)

¹⁾ Cette neuvaine sera prêchée au Gesù cette année comme les années précédentes ; il y aura, du 4 au 12 mars, sermon et salut solennel tous les soirs à 7 hrs., le dimanche, et à 7.39 la semaine.—On peut se procurer, aux Bureaux du MESSAGER, un feuillet de 4 pages contenant l'historique et les prières de la Neuvaine. (Prix : 2) cts le 1^{er}.

HOMMAGE A St. JOSEPH

Moderato.

MIE .it. Vo-lez, vo-lez joyeuse. O r - a pri - è - re A Jo-

dolce. *cresc.*

seph, au plus haut des cieux Por - tez sur votre ai - le

dolce. *cresc.*

gè - re A l'E - poux de la Rei - ne des cieux de nos

ccœurs l'hom-mage et les vœux. SOLO. Grand

dolce.

saint, aux pieds de ton i - ma - ge, En ce

grazioso. *rinf.*

jour, nous venons t'offrir Le tendre et fi - li - al hom-

dolce.

ma - ge D'un peuple heureux de te ché - rir.

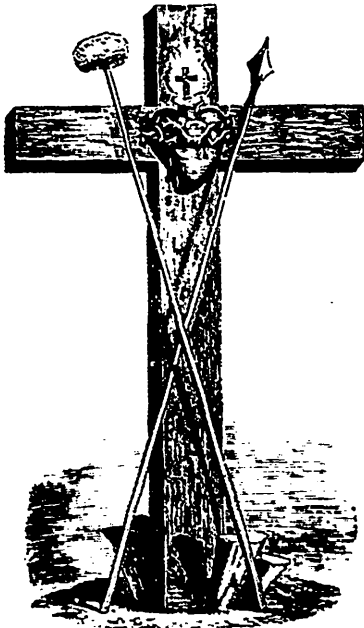


2. — Auprès de toi le cœur respire
Et plus libre et plus confiant :
Tu n'as pour nous que le sourire
D'un père à son petit enfant.
 3. — Aussi ta fête et ta mémoire
Ne rappellent que la bonté,
Joignant au charme de ta gloire
L'attrait de ton humilité.
 4. — Quelle âme n'est joyeuse et fière
En voyant, glorieux patron,
Partout s'étendre sur la terre
Ton culte et ta dévotion ?
 5. — De Dieu tu méritas la Fille,
Digne d'elle par tes vertus ;
Nous sommes tous de ta famille :
Protège-nous avec JÉSUS.
 6. — Défends aussi la sainte Eglise
Contre tous ses persécuteurs ;
Que rien jamais ne la divise
Ni le troupeau ni les pasteurs.
 7. — Conduis par ta main vigilante,
Puissons-nous aller à jamais,
Avec l'Eglise triomphante,
Chanter ta gloire et tes bienfaits
-



LA SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE

DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE, À MONTRÉAL



NOUS venons de parcourir avec le plus vif intérêt le catalogue pour l'année 1896 de la Société de Tempérance dirigée par les RR. PP. Oblats de Montréal.

Magnifique brochure de plus de 100 pages, ce catalogue contient une foule de précieux renseignements sur cette société et sur la belle cause de la tempérance en général.

Plût à Dieu que de telles sociétés fussent organisées en beaucoup de paroisses, elles contribueraient grandement à diminuer, sinon à faire disparaître le fléau de l'ivrognerie.

N. S. Père le Pape Léon XIII et les Pères du 5^{ème} Concile de Québec ont donné leur approbation pleine et entière aux Sociétés de Tempérance de notre pays, en les recomman-

dant hautement et en engageant les fidèles à les propager et à en faire partie.

La Société de Tempérance de l'église Saint-Pierre, fondée en 1877, compte plus de six cents membres. Elle leur propose :

1^o L'abstinence complète des boissons enivrantes, ou la *tempérance totale*.

2^o L'usage modéré de ces boissons ou la *tempérance partielle*.

Elle a divisé la ville de Montréal en 15 quartiers, à la tête de chacun desquels elle a placé un représentant qui a pour mission de visiter les

membres du quartier qui lui a été assigné, de leur communiquer les avis du R. P. Directeur, etc.

Le règlement de la Société défend absolument aux membres de la *tempérance totale*, l'usage de toute liqueur enivrante. Les vins de toute sorte, même le vin de gingembre, les grosses bières, telles que *ale, porter, lager beer*, le cidre de pommes et toutes les boissons qui, contenant de l'alcool, peuvent enivrer, sont conséquemment défendues comme les boissons fortes.

Hors le temps des repas pour les membres de la *tempérance partielle*, il est strictement défendu d'offrir ou d'accepter des liqueurs enivrantes. Au temps les repas, s'ils en offrent ou en acceptent, ils doivent le faire avec la plus grande réserve et la plus grande modération.

Il est défendu aux membres de signer aucune demande de permis pour la vente des boissons enivrantes.

Quand un membre a eu le malheur de prendre de la boisson contrairement à sa promesse, il doit venir avouer sa faute aussitôt que possible au Père Directeur qui le recevra avec bonté et le ramènera charitablement dans le sentier du devoir et de l'honneur.

Tout membre est tenu d'assister à l'assemblée générale de la Société, à l'église Saint-Pierre, le 31^{ème} dimanche de chaque mois, à 7 heures du soir, et d'y laisser une carte qui indique sa présence.

Sur cette carte, chaque membre devra indiquer au Père Directeur, s'il y a lieu, les changements d'adresse, les dénonciations des membres infidèles, les noms des membres qui auraient besoin d'être visités et encouragés ; il devra s'en rapporter ensuite à ce que le Directeur aura décidé.

Les visites et les parties de plaisir n'excusent pas de l'assistance aux réunions. Les voyages d'affaires doivent être renvoyés autant que possible à un autre jour que le 31^{ème} dimanche.

Dans le cas où un membre serait légitimement empêché d'assister à l'assemblée générale, il devra toujours faire parvenir au Directeur sa carte et y donner les raisons de son absence, autrement, il s'exposera à être renvoyé de la société.

Trois absences consécutives non motivées sont une cause suffisante de renvoi, si le conseil le juge à propos.

Tout membre doit payer sa contribution annuelle de 50 cents à partir du 31^{ème} dimanche de mai au 24 juin.

Prières à réciter tous les jours pour demander la persévérance. *Notre Père, Je vous salue Marie* et les invocations suivantes : *(O Jésus abreuvé de fiel et de vinaigre, ayez pitié de nous. Cœur Sacré de Jésus, ayez pitié de nous. Saint Jean-Baptiste, patron de la tempérance, priez pour nous.*

La Société de Tempérance de l'église Saint-Pierre comprend une

branche spéciale de jeunes gens sous le nom de "Société des Prêcheurs de la Tempérance."

Plus jeune et plus modeste que sa sœur aînée, la Société de la Grande Tempérance, celle des PRÉCURSEURS est aussi appelée à l'aide du bien aux membres qui en font partie et à leurs familles.

Érigée également à Saint-Pierre, elle admet dans son sein les enfants qui ont fait leur première communion et les jeunes ouvriers au-dessous de 18 ans. À 17 ou 18 ans, ses membres qui ont persévéré, sont reçus dans la Grande Société. Cette jeune Société procure des avantages qu'il est inutile d'énumérer. Toutefois, parmi ces avantages, un des plus grands est de préserver ces jeunes gens des premières chutes, de les mettre en garde contre les occasions et de les habituer à la tempérance dès leur jeunesse.

Le TROISIÈME DIMANCHE de chaque mois à 5 heures du soir, a lieu la réunion de cette société, dans la chapelle de la maîtrise. Contribution annuelle, 25 cents.

Agrégations récentes à l'Apostolat de la Prière

LIGUE DU CŒUR DE JÉSUS

Les Directeurs locaux de ces centres ont le pouvoir d'admettre les élèves dans l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur, à condition qu'ils nous envoient dans le cours de l'année les noms de ceux qu'ils auront reçus.

DIOCÈSE DE LONDON, O. : S. Thomas, O.

ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC : Paroisse N.-D. de Lourdes, Q.—Académie du Collège de l'Islet, Q.—Paroisse Sainte-Perpétue, Q.—Paroisse S. Gilbert, Co. Portneuf, Q.

ARCHIDIOCÈSE DE TORONTO, O. : S. Jean l'Évangéliste, à East Toronto, O.—S. Jean Chrysostôme de New Market, O.

DIOCÈSE DE VANCOUVER, C.A. : S. Pierre de Nanaimo, C.A.

ACTIONS DE GRÂCES

Le chiffre des actions de grâces demandées et enregistrées le mois mois dernier, aux bureaux du Sacré-Cœur, a été de 49,868.—Des relations spéciales de grâces obtenues nous ont été communiquées des centres suivants :

GUÉRISONS : *Carleton, Q., La Conception, Q., St-Fidèle, Q., Montréal (Paroisse S. Joseph), S. Norbert, Rigaud, Wilson & L.R.L. Montréal* : Guérison obtenue par l'intercession de S. Ignace.

FAVEURS SPIRITUELLES ET GRÂCES TEMPORELLES : *S. Antoine, L'Assomption (collège), succès dans un examen, S. Laurent, Grosse Pointe, Montréal, Penclanguishène, O., S. Roch de Q., St-Rose de Laval, succès dans un examen, Sandwich, O., S. Valérien de Shefford, Westerly, R. I.*



Intention générale du mois de Mars 1896

APPROUVÉE ET BÉNIE PAR NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPÉ

La dévotion à la Sainte-Famille

PERSONNE n'ignore, dit Léon XIII, (1) que la prospérité privée et publique dépend principalement de la constitution de la famille. Plus, en effet, la vertu aura jeté de profondes racines au sein de la famille, plus aura été grande la sollicitude des parents pour inculquer aux enfants par l'enseignement et par l'exemple les préceptes de la religion, plus il en résultera de fruits pour le bien commun. C'est pourquoi, il importe souverainement que la société domestique non seulement soit saintement constituée, mais encore qu'elle soit régie par de saintes lois et que l'esprit de religion et les principes de la vie chrétienne y soient développés avec soin et constance. C'est évidemment à cette fin que Dieu, dans sa miséricorde, voulant accomplir l'œuvre de la réparation humaine, attendue depuis des siècles, en disposa de telle sorte les éléments et l'ordre, que dès le principe cette œuvre présentât au monde la forme d'une famille divinement constituée, dans laquelle les hommes pussent tous contempler un exemplaire très parfait de la société domestique et un modèle de toute vertu et de toute sainteté !

“ Telle fut la famille de Nazareth, où se cachait avant d'apparaître aux nations dans sa pleine lumière le soleil de justice, le Christ-Dieu Notre Sauveur, avec la Vierge Mère et Joseph, son très saint époux qui, à l'égard de Jésus, remplissait l'office de père. On ne saurait douter que la

(1) Bref pour l'établissement de l'Association universelle de la Sainte-Famille

perfection résultant, dans la société et dans la vie domestique, de la fidélité réciproque aux devoirs de charité, de la sainteté des mœurs et de la pratique des vertus, n'ait brillé du plus grand éclat dans cette famille sacrée, qui devait être le modèle de toutes les autres."

L'exemple, on le sait, excite merveilleusement les hommes à la vertu ; et plus une personne est parfaite et sainte, plus aussi l'exemple qu'elle donne est jugé digne d'imitation. Or, où trouver des personnes plus saintes et plus parfaites que celles qui composent la famille de Nazareth, et par conséquent plus dignes d'être imitées ?

Joseph, d'abord, donnera au père de famille des exemples d'abnégation, de dévouement désintéressé et de confiance dans la Providence divine. En le contemplant, celui qui doit commander dans la maison apprendra à tempérer son autorité par la mansuétude, à être le roi pacifique et bien-faisant, et non le tyran de son petit royaume.

La mère tâchera d'imiter MARIE dans ses vertus intimes et peu éclatantes, dans ses *vertus d'intérieur*, qui firent de la maison de Nazareth l'asile de la paix, de la douceur aimable, de la piété attrayante et suave.

L'éducation de JÉSUS sera encore un sujet de méditation très consolant et très instructif pour les parents chrétiens. Ils apprendront à diriger les regards et les cœurs de leurs enfants vers leur *petit frère* de Nazareth, à éveiller de bonne heure leur piété si naïve, si touchante et parfois si généreuse.

Les grands et les riches de ce monde verront dans la Sainte Famille combien la vertu est préférable aux biens terrestres. Quant aux ouvriers et aux pauvres ils n'ont qu'à porter leurs regards sur les très saints membres de cette société domestique pour y trouver un motif de se réjouir de leur sort plutôt que de s'en plaindre. Ils partagent, en effet, avec elle les mêmes travaux, les mêmes soucis de la vie quotidienne.

C'est donc avec raison et pour de justes motifs que, chez

les catholiques, le culte de la Sainte-Famille prend tous les jours un nouvel accroissement. Ce qui le prouve, ce sont les associations chrétiennes instituées sous le vocable de la Sainte Famille et les honneurs particuliers qui lui sont rendus ; ce sont surtout les grâces et les privilèges accordés par les Souverains Pontifes, dans le but d'exciter à son égard le zèle de la piété.

Personne n'ignore que le culte de la Sainte-Famille a toujours été en grand honneur au Canada. Qu'il nous suffise pour le moment de citer à ce sujet un passage de la lettre pastorale que Monseigneur de Montréal adressait aux fidèles de son diocèse le 27 septembre 1892 :

“ La dévotion à la Sainte-Famille, dit Monseigneur Fabre, n'est pas une dévotion nouvelle pour notre pays ; elle remonte à l'origine même de la colonie qu'elle a protégée dans sa fondation, guidée dans ses développements, soutenue dans ses épreuves et affermie dans la fidélité à la mission que Dieu lui avait confiée. En 1636, M. Olier, fondateur du Séminaire de St Sulpice, fut frappé de l'idée qu'une ville devait s'établir dans l'île de Montréal, par l'intercession de JÉSUS, MARIE, JOSEPH. Il commença par former une association de personnes zélées et opulentes, connue depuis sous le nom de *Société de Notre-Dame de Montréal*, la dirigea constamment de ses conseils et la soutint de ses largesses. Vers la fin de juin 1641, il eut le bonheur de voir une centaine de familles quitter la France, sous la conduite de M. de Maisonneuve, pour aller fonder la nouvelle colonie. Mais avant même l'arrivée de ces colons à Montréal, et pendant qu'ils attendaient encore à Québec le retour du printemps, M. Olier réunit dans l'église de Notre-Dame de Paris les associés de la Compagnie au nombre d'environ trente-cinq, dit la messe à l'autel de la Sainte Vierge, où il communia tous ceux qui n'étaient pas prêtres, tandis que les prêtres célébraient aux autels voisins ; et tous se consacrèrent ensuite, ainsi que l'île de Montréal, à la Sainte-Famille, sous la protection spéciale

de la Bienheureuse Vierge MARIE, voulant que la ville, qu'on allait y bâtir, s'appelât Ville Marie.

“ Ceci se passait au mois de février 1642, et le 17 mai suivant, M. de Maisonneuve, à la tête de sa petite troupe, arrivait à Montréal, y dressait l'autel à côté de la tente et prenait possession, au milieu des transports de joie et des chants de piété, de cette nouvelle conquête de JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

“ Quelques années plus tard, en 1650, le R. P. Pijard, de la Compagnie de JÉSUS, établissait à Ville-Marie la première confrérie de la Sainte-Famille.

“ En 1663, M. de Maisonneuve, afin de protéger la colonie naissante contre les attaques des Iroquois, composait une compagnie militaire sous le nom de *Milice de la Sainte-Famille de JÉSUS, MARIE, JOSEPH*. Ce fut aussi à Montréal que le Père Chaumonot, S. J., et madame d'Aillebout exercèrent d'abord leur zèle pour le culte de la Sainte-Famille, avant que Monseigneur de Laval les fit descendre à Québec pour les mettre tous deux à la tête de la confrérie de la Sainte-Famille qui y fut érigée canoniquement le 14 mars 1665.

“ Cette belle dévotion ne tarda pas à se répandre dans le pays tout entier, grâce au zèle de Monseigneur de Laval à Québec, des Pères Jésuites, de Melle Mance et de la vénérable Marguerite Bourgeois à Montréal, et produisit partout où elle s'introduit les plus heureux résultats. Les miracles et les bienfaits sans nombre par lesquels Dieu se plut à la sanctionner, en firent pendant de longues années l'une des dévotions les plus populaires de la Nouvelle France. La tradition rapporte que lors du passage en Egypte de la Sainte-Famille de Nazareth, les idoles furent renversées, et ceux qui la reçurent comblés de faveurs et de bénédictions spéciales. Tel fut aussi l'heureux fruit du culte de JÉSUS, MARIE, JOSEPH dans notre pays.”

Nous prions instamment nos chers Associés de se faire les apôtres de l'Association des familles consacrées à la Sainte-

Famille de Nazareth. Cette Association que Léon XIII a solennellement recommandée à tout l'univers catholique, le 14 juin 1892, a déjà fait beaucoup de bien. Puisse-t-elle pénétrer dans toutes familles chrétiennes et y rétablir, avec l'usage de la prière en commun, toutes les vertus dont la pratique est de plus en plus oubliée dans notre siècle !

Prière quotidienne durant ce mois :

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions.

Je vous les offre, en particulier, pour que les familles chrétiennes s'appliquent à imiter les vertus dont la famille bénie de Nazareth leur donne l'exemple. Ainsi soit-il !

TRÉSOR DU CŒUR DE JÉSUS

SOMME GÉNÉRALE DES ŒUVRES OFFERTES LE MOIS DERNIER

Œuvres de charité . . .	167,264	Lectures de piété. . . .	68,500
Actes de mortification. .	143,129	Messes célébrées	724
Chapelets.	292,220	Messes entendues. . . .	59,068
Chemins de la Croix . .	53,867	Œuvres de zèle.	51,144
Communions sacramen-		Œuvres diverses	332,539
telles.	46,887	Prières diverses.	615,829
Communions spirituelles .	250,318	Souffrances ou afflictions .	93,163
Exame de conscience . .	71,722	Victoires sur ses défauts .	72,456
Heures de silence. . . .	258,039	Visites au S. Sacrement .	140,567
Heures de récréation . .	286,494		
Heures de travail	393,381	SOMME GÉNÉRALE . . .	3,412,115
Heures-Saintes	14,704		

NOS MARTYRS CANADIENS

FAVEURS ATTRIBUÉES À LEUR INTERCESSION

Guérisons : *S. Agathe* (plusieurs guérisons), *S. Anaclel*, *Burlington*, *St. Vi.*, *Champion*, *Mich.*, *S. Fabien*, *S. Jean Chrysostôme de Lévis*, *S. Joseph de Beauce*, *S. Malachie*, *Marieville*, *Montréal*, *S. Roch de Québec*.

Faveurs spéciales : *S. Clot*, *S. François du Sud*.



PRÉCIEUSE MORT DE SAINT JOSEPH

(Fête 19 Mars)



DÉPUIS le voyage de la Sainte - Famille à Jérusalem, dix - huit années s'étaient écoulées, durant lesquelles JÉSUS avait grandi *en sagesse, en âge et en grâce* dans l'humble maison de Nazareth, où il était soumis à MARIE et à JOSEPH. Il était devenu, au dire des anciens Pères, un

homme remarquable par sa vigueur et sa beauté. L'heure allait sonner où il devait sortir de l'obscurité de la vie cachée pour se manifester au monde, et opérer le grand mystère de la réparation du genre humain. La mission de JOSEPH était remplie et sa tâche achevée ; ce fut alors que Dieu résolut d'appeler à lui son bon et fidèle serviteur.

On ne trouve ni dans l'Écriture, ni dans la tradition, ni dans l'enseignement des docteurs catholiques, aucun document certain sur l'époque de la mort de saint JOSEPH et sur les circonstances qui l'accompagnèrent. Nous devons donc nous contenter de recourir à de prudentes conjectures, et rapporter quelques-unes des opinions qui nous semblent les plus conformes à l'Évangile et à la raison.

L'opinion la plus probable, appuyée sur le sentiment du plus grand nombre des auteurs et communément admise par les fidèles, est que saint JOSEPH mourut heureusement entre les bras de Notre-Seigneur, peu de jours avant ou après le baptême du Jourdain. (1)

La vénérable sœur Marie d'Agréda raconte, dans sa vie de la très sainte Vierge, comment les dernières années qui précédèrent la mort du glorieux patriarche furent pour lui remplies de pénibles maladies. (2)

Ne savons-nous pas que Notre-Seigneur n'a point de faveur plus précieuse que le don de ses souffrances ?

Une ancienne tradition, conservée dans les églises d'Orient, veut que saint JOSEPH, quelques jours seulement avant sa mort, ait reçu de la bouche même de JÉSUS la révélation du mystère de la Passion. Il savait déjà, par la lecture des saintes Écritures, que le Messie devait être un homme de douleurs. Il apprit alors qu'il serait trahi par un de ses apôtres, vendu pour quelques pièces de monnaie, traîné devant les tribunaux, condamné à une mort infâme ; que on butte à tous les outrages, à tous les tourments, son corps ne serait qu'une plaie ; que dans ses souffrances, on lui donnerait, pour calmer sa soif, du fiel et du vinaigre ; qu'il serait mis à mort entre deux voleurs, et que son Cœur adorable serait traversé par la lance d'un soldat. Ces lugubres images produisaient sur le saint vieillard la plus douloureuse impression ; plus il les méditait, plus il était touché de l'amour infini de JÉSUS pour les hommes, qui devaient reconnaître ses bienfaits par la plus noire ingratitude. A la seule idée qu'il pourrait être témoin des souffrances de ce fils bien-aimé, il désirait ardemment mourir avant l'accomplissement de ces sanglantes prophéties. (3)

S'il est vrai, comme dit le Roi-Prophète, que *la mort des saints est précieuse devant les yeux du Seigneur*, ne peut-on

(1) Gers. *Serm. de Nativ.*, considerat. 3.

(2) *Cité Mystique*, IIo part.

(3) Champeau, *Vie de S. Joseph*.

pas affirmer que la mort de JOSEPH fut précieuse entre toutes? Le passé ne lui offrait aucun de ces souvenirs qui intimident notre espérance : tout y était pur, tout y était saint et la douleur n'avait visité sa vie que pour la féconder. Ce qui rend précieuse la mort des saints, c'est surtout l'accomplissement des bonnes œuvres pendant la vie. Combien donc fut admirable la mort de JOSEPH, père nourricier de JÉSUS, époux de MARIE, qui pendant trente années avait accompli des œuvres et rempli un ministère à la hauteur, en quelque sorte, du sublime mystère de l'Incarnation !

Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur..... car leurs œuvres les suivront. (1)

Quant aux circonstances qui accompagnèrent cette mort bénie, nous ne pouvons mieux faire que de recourir aux traditions qui nous ont été conservées.

Le moment arrivé où JOSEPH devait quitter la vie, l'ange du Seigneur lui apparut, et lui annonça que son heure était venue de sortir de ce monde et de se reposer avec ses pères. Mais pour entrer dans la paix de la mort, il lui fallait rompre momentanément les liens d'une affection sans pareille ; et si douce que fut l'espérance de retrouver au ciel, dans la perfection du bonheur et de la gloire, ceux qu'il aimait ici-bas dans la tristesse et l'humiliation, il lui était impossible de ne pas hésiter devant le sacrifice.

Dieu l'éprouvait ainsi, comme tant d'autres bienheureux, pour achever de le purifier et de le sanctifier. Tout rempli de la pensée de sa dernière heure, il se rendit à Jérusalem, entra dans le temple, et demanda à Dieu de lui être propice à l'heure de la mort. Après avoir ainsi prié, il revint à Nazareth ; bientôt après il se sentit atteint et s'étendit sur sa couche.

Quel cœur pieux pourrait douter que JOSEPH, à ce moment suprême, ait été assisté de JÉSUS son fils bien-aimé et de la Vierge MARIE son épouse ?

(1) Apoc. XIV, 13.

Qui pourrait exprimer de quels soins JOSEPH fut entouré par celui qui avait voulu être regardé comme son fils ? Et MARIE, le salut des infirmes, qui ouvre à tous le sein de sa miséricorde afin que tous reçoivent de sa plénitude, de quelles consolations ne dut-elle pas inonder l'âme de son saint époux ?

JÉSUS et MARIE, reconnaissants des services que JOSEPH leur avait rendus durant trente années avec tant de zèle et d'affection, le servirent de leurs propres mains, pendant sa dernière maladie, avec une exquise charité qui transportait d'admiration toute la cour céleste. Notre Seigneur soutenait d'une main la tête languissante de son père nourricier, et pressait de l'autre son cœur en le réconfortant par de douces paroles ; la sainte Vierge rendait grâces à son époux des soins affectueux qu'elle en avait reçus et essayait la sueur qui baignait son front. Saint Bernardin de Sienne, considérant l'heureux trépas de JOSEPH, assisté de JÉSUS et de MARIE, ne sait comment expliquer les consolations, les douceurs, les lumières, les saintes langueurs qui agitaient délicieusement cette âme bénie. (1) Ce qui a fait dire à quelques-uns que JOSEPH expira dans un transport d'amour ; et comment ne serait-il pas mort dans un élan d'amour celui qui, dans son agonie, était soutenu par un Dieu, consolé par la mère d'un Dieu ? (2)

On assure que durant les jours qui précédèrent la mort de saint JOSEPH, des troupes d'anges vinrent du ciel le consoler et le réjouir de leurs concerts. La chose est bien croyable ; car si Dieu, comme l'attestent des récits authentiques, a daigné accorder ces célestes consolations à un grand nombre de ses serviteurs, comment les aurait-il refusées au plus fidèle de tous, au chaste époux de MARIE, au père adoptif de JÉSUS ? Bossuet nous représente les anges, chargés de recueillir son âme, se disant avec des transports de sainte jalousie : " Ah ! sans doute, il n'est pas de ceux qui ont

(1) *Sern. de S. Joseph.*

(2) S. François de Sales, *traité de l'amour de Dieu*, I. VII. ch. XIII.

reçu leur récompense en ce monde ; c'est pourquoi il paraîtra alors puisqu'il n'a pas paru, il éclatera puisqu'il n'a point éclaté. Dieu réparera l'obscurité de sa vie, et sa gloire sera d'autant plus grande qu'elle est réservée pour la vie future." (1).

L'affection du fils et de la mère pour JOSEPH ne s'éteignit point avec lui. Tous deux lui fermèrent les yeux en soupirant, tous deux lui payèrent un juste tribut de larmes. Qui pourrait s'étonner de voir le divin Sauveur pleurer en ce moment suprême ? Son affection pour son père nourricier n'était-elle pas plus vive que celle qu'il eut dans la suite pour Lazare, son ami ? Si les larmes qu'il versa sur la mort de Lazare faisaient dire aux spectateurs : *Voyez comme il l'aimait*, (1) n'a-t-il pas été plus convenable qu'il rendit ce pieux office à celui qui n'était pas seulement son ami, mais son père ?

Gerson ajoute que JÉSUS lava lui-même le corps virginal de JOSEPH, qu'il lui croisa les mains sur la poitrine, et le bénit ensuite pour le préserver de la corruption du tombeau. Des anges, dit-on, accoururent du haut des cieux pour le revêtir d'une robe d'une éclatante blancheur et le garder jusqu'au moment où on le déposerait dans le sépulcre de ses pères.

Le corps de JOSEPH fut enseveli avec des honneurs que les puissances de la terre n'avaient jamais connus. Autour de ses restes mortels la multitude des esprits célestes se réunit à JÉSUS, le Roi des rois, le Seigneur des seigneurs, et à la Mère de Dieu, Reine des anges et Souveraine du monde. *Son sépulcre*, comme parle le prophète Isaïe, fut véritablement *glorieux*. D'après saint Jérôme, le vénérable Bède et d'autres auteurs cités par Suarez, le corps de JOSEPH fut déposé, entre la montagne de Sion et le jardin des Oliviers, dans le même tombeau qui devait recevoir le corps de la Vierge MARIE.

(1) *Panégyrique de saint Joseph*, IIIe partie.

(1) Joan. XI, 31.

Ainsi la même pierre devait renfermer tour à tour ceux dont l'âme avait toujours été unie dans le Seigneur. (1)

Saint JOSEPH, mourant dans les bras de JÉSUS et de MARIE, a été regardé et prié, de tout temps, comme le patron de la bonne mort, de la mort chrétienne. Lorsque, dans l'église, on parlait peu de ses sublimes vertus, de ses hautes fonctions, de sa puissance et de ses grandeurs, on implorait toujours son patronage et l'efficacité de son intercession pour la dernière heure.

Ce sentiment de la piété chrétienne ne s'est point affaibli ; saint JOSEPH est encore regardé comme le grand protecteur des agonisants. La science de la bonne mort est un des meilleurs fruits de son culte et de tous le plus précieux. Demandons-lui donc qu'après nous avoir appris à bien vivre, il nous apprenne à bien mourir ; demandons-lui qu'il nous obtienne pour cette heure suprême, l'assistance de JÉSUS et de MARIE, et qu'il nous entoure lui-même de sa paternelle protection : *Moriatur anima mea morte justorum !* (2).

V. MERCIER, S. J.

NÉCROLOGIE

S. Athanase, Q. : M. Joseph Rouleau.—*Channay, Q.* : M. Dubrûle.
Ste-Dorothée, Q. : Dame Régina Giroux.—*Fletcher, Q.* : M. Henry Sterling, Delle Hélène Sterling.—*S. Henri de Masouche, Q.* : Dame Prosper Corbeil.—*S. Jean, Q.* : Delle Antoinette Marchessault, M. Wenceslas Cyriac.—*S. Laurent, Q.* : Le Révérend Père BEAUDET, C. S. C., Provincial des Clercs de Ste-Croix, Curé de S. Laurent et très zélé Directeur de la Ligue dans cette paroisse.—*S. Lazare, Q.* : M. Guillaume Richard.—*Montréal, Q.* : M. Jos. Jasmin, Rév. Sœur Marie de la Garde, Rel. du Bon Pasteur, Dame Edesse Marion, Zél., M. Jos. Parent, Delle Marie Parent, M. Louis Pouliquen, Dame Françoise Thibault. *Quyón, Q.* : Dame veuve A. Nolin.—*Rivière Bourgeois, N.-B.* : M. Félix Sampson.—*Woonsocket, R. I.* : Dame Amable Hébert, née Hedwige Augé, Zél.

(1) La plupart des auteurs croient que saint JOSEPH mourut le 19 mars, jour auquel l'Eglise a fixé sa fête. Cette date explique comment le bienheureux patriarche serait mort à Jérusalem, ainsi que nous l'apprennent quelques écrivains ecclésiastiques. La fête de Pâques l'aurait attiré dans la ville sainte à cette époque de l'année. Par là se justifie également l'opinion commune, d'après laquelle le corps de saint JOSEPH fut enseveli dans la vallée de Josaphat. (Bourassé, *Hist. de la Vierge Marie*, ch. XV.) On pourrait répondre que dans l'Histoire sainte, nous avons plusieurs exemples de personnes qui voulurent qu'on les ensevelit dans une terre lointaine. Toutefois ce ne sont là que des conjectures.

(2) Num. XXIII, 10.



SAINT STANISLAS KOSTKA

PRÉCIS DE SA VIE. (*Suite et fin*)

XVII. — La pensée de sa fin prochaine



Saint Stanislas demande à la Sainte Vierge d'assister au ciel à la fête de l'Assomption.

Dix mois seulement s'étaient écoulés depuis l'entrée de Stanislas au noviciat : il fut trouvé mûr pour le ciel. La pensée de la mort remplissait son âme d'une vive allégresse. Le 1er août 1568, le P. Canisius, venu à Rome pour les affaires de son Ordre, fit aux novices une exhortation sur la nécessité de sanctifier le premier jour de chaque mois de l'année. Ce jour et ce mois ne peuvent-ils pas être les der-

niers de notre vie et nous mériter une sentence favorable ou de mort éternelle ?

Cette conférence sur la fragilité de la vie humaine et la préparation à la mort, fit une impression profonde sur tous les auditeurs. Mais, plus que personne, Stanislas prit pour lui cet avis du Ciel et annonça qu'il mourrait dans le mois d'août, et qu'il espérait bien assister au prochain triomphe de la Sainte Vierge dans le ciel, le jour anniversaire de son Assomption glorieuse.

Il était bien difficile de croire à la réalisation des pieux désirs de Stanislas, encore à la fleur de l'âge et en possession d'une santé parfaite. Mais lui, confiant dans les prières qu'il adressait à sa Mère du ciel, était certain d'être exaucé et se préparait à mourir comme il l'avait prédit à plusieurs reprises. Il alla même jusqu'à écrire une lettre touchante à cette auguste Reine, lettre qu'il portait sur son cœur, au moment de la sainte communion, voulant ainsi faire de JÉSUS, l'interprète de ses sentiments auprès de la divine MÈRE.

XVIII. — Les premières atteintes d'un mal



*Apparition de la Sainte Vierge à
saint Stanislas mourant.*

C'est au sein des plus suaves délices qu'il passa la journée du 10 août, fête de saint Laurent ; mais, sur le soir, sa joie redoubla en ressentant les premiers accès de la fièvre. Ayant reçu l'ordre de se mettre au lit, il manifesta son contentement en présence des novices qui l'accompagnaient. "Courage ! Dieu soit béni ; je ne me lèverai plus jamais d'ici," s'écria-t-il. Mais pour consoler ses frères attristés de ces paroles, il ajouta : "Je mourrai, si telle est l'adorable volonté de Dieu."

Il déclara à son supérieur, et à son ami, Claude Aquaviva, qu'il ne pouvait plus vivre éloigné de la Sainte Vierge et que, grâce à l'intercession de saint Laurent, il la verrait bientôt au ciel. La voix du saint novice était entrecoupée de pieux soupirs et de larmes ; son ton convaincu faisait craindre la réalisation de cette prédiction déjà plusieurs fois affirmée par Stanislas.

La veille de l'Assomption, au matin, il dit à un frère qui était près de lui : "Cette nuit j'irai au ciel." — Mourir d'un mal si léger, serait un miracle, répondit le frère en souriant ; mais la Sainte Vierge peut le

faire, si elle vous veut au ciel pour contempler le triomphe de son Assomption.

Vers midi, Stanislas sentit tout à coup ses forces l'abandonner et tomba dans un évanouissement dont on ne put le faire revenir qu'à force de remèdes.

Quand il eut repris connaissance, le P. Fazi lui dit en plaisantant qu'il se laissait abattre par un mal bien léger. Stanislas répondit aussitôt en souriant : "C'est bien vrai, je n'ai point de courage ; mais je sens mes forces qui m'abandonnent, je vais mourir." Une sueur froide, qui coulait sur tout son corps, ne justifiait que trop ses paroles.

XIX. — Sa sainte mort (1568)

L'heure était proche, où le jeune exilé allait, dans sa vraie patrie, prendre possession du trône réservé à ses angéliques vertus. Quel touchant spectacle il offrit à ses frères ! On l'avait couché, selon ses désirs les plus ardents, sur une natte de jonc étendue à terre. C'est dans cet exercice de pénitence qu'il voulut recevoir le Saint Viatique et l'Extrême-Onction.



Mort de saint Stanislas.

Le P. Alphonse Ruiz, maître des novices, racontait qu'au moment de sa mort le saint religieux avait prononcé ces paroles : " Je vois dans une lumière très claire, avec une ineffable joie, la bienheureuse Marie entourée d'un chœur de vierges. " C'est ainsi que selon sa prédiction, il put célébrer au ciel la fête de l'Assomption de sa divine Mère.

XX. — Son éminente sainteté

Le parfum des vertus de ce jeune novice embauma bientôt la maison de St-André et toute la ville de Rome. Chacun racontait à l'envi ce qu'il avait remarqué de plus édifiant dans sa conduite. Ses funérailles ressemblèrent à un triomphe. Ses frères, même les plus avancés en âge, venaient baiser avec respect les pieds et les mains de ce jeune religieux. Son visage conservait jusque dans la mort cette douce sérénité, cette grâce ingénue, qui l'avaient rendu si aimable de son vivant.



Le corps de saint Stanislas est retrouvé sans corruption.

Le corps de saint Stanislas est retrouvé sans corruption.

Témoin ému de ce triomphe spontané et de ces marques universelles de vénération, le cardinal Tolet s'écria : " Un enfant vient de mourir, tout le monde accourt pour le voir et lui baiser les pieds. Hélas ! nous mourrons peut-être bien vieux, nous autres ; en fera-t-on autant pour nous ? "

D'éclatants miracles vinrent bientôt révéler le puissant crédit de Stanislas auprès de Dieu. La marquise, sa mère, ressentit à la mort du jeune saint une dévotion extraordinaire. Désabusé des erreurs de sa jeunesse, Paul Kostka pleura toute sa vie les mauvais traitements qu'il avait fait endurer à son frère, l'angélique Stanislas. Il allait entrer dans la Compagnie de Jésus, quand la mort vint le frapper, 13 novembre 1607.

Depuis trois ans, le corps de Stanislas était enterré dans les caveaux de l'église du noviciat de St-André. En ouvrant le cercueil, on trouva son corps sans corruption.

Le 18 février 1604, le pape Clément VIII déclara Stanislas bienheureux et, le 31 décembre 1726, il fut canonisé, avec Louis de Gonzague, par le pape Benoît XIII.

XXI. — Le saint protecteur de la Pologne



Saint Stanislas choisi pour patron de la Pologne.

Dislas, fils du roi. Les vainqueurs avaient invoqué la protection de leur compatriote Stanislas Kostka. Le jour même de la défaite des Turcs, ils recevaient, de la munificence du général des jésuites, la tête de leur auguste patron.

La veille de la bataille, le P. Oborski, S. J., avait vu la Mère de Dieu portée dans les airs sur un char avec Jésus-Enfant, venant au secours de la Pologne, et le bienheureux Stanislas Kostka, lui offrant ses prières pour sa patrie. Ce fut donc à la protection puissante du saint que la Pologne dut son salut dans la célèbre journée de Chocin.

Le divin Sauveur, contemplant avec compassion Jérusalem, qui allait payer si cher son déicide, a répandu des larmes. On a vu aussi des larmes couler des images de Stanislas à Lublin, le 31 juillet 1632, et dans la ville de Cracovie, un jeudi de septembre en 1672. Dans l'incendie d'une église, l'image du saint fut respectée par le feu.

Du haut du ciel, Stanislas n'avait cessé de s'associer aux joies et aux larmes de sa patrie, soumise à de cruelles épreuves. En 1621, le 10 octobre, une armée de neuf cent mille hommes, commandés par Osman, empereur des Turcs, fut taillée en pièces par soixante-dix mille soldats polonais, sous la conduite de Ladislas.

Grâce à sa protection, plusieurs villes de Pologne ont été délivrées du fléau de la peste et des attaques de l'ennemi.

En l'année 1669, Michel Koribut, parent des Kostka et roi de Pologne, pria le Souverain Pontife de donner pour patron à la Pologne, de concert avec saint Adalbert, le bienheureux Stanislas. Le pape Clément X en signa le bref, le 10 janvier 1674.

Oraison

O Dieu, qui parmi les autres merveilles de votre sagesse, avez accordé à l'âge le plus tendre la grâce d'une sainteté accomplie ; faites, nous vous en supplions, qu'à l'exemple de saint Stanislas, nous nous empressions, en rachetant le temps par de continuelles bonnes œuvres, d'arriver au repos éternel, par Notre Seigneur JÉSUS-CHRIST. Ainsi soit-il.

ECCE HOMO



A PRÈS la flagellation, les soldats conduisirent le Sauveur dans la cour du prétoire, qu'il s'agisse de la cour de la caserne ou de la cour intérieure du palais du gouverneur, pour l'y garder jusqu'à sa condamnation définitive. Soit par malice, soit à l'instigation de Pilate et avec sa permission, ils emploient ce temps à se jouer de Jésus et à l'outrager.

C'était servir les intentions de Pilate qui voulait faire une concession aux Juifs et sauver la vie de leur victime. L'idée de ce passe-temps leur a été évidemment donné par Hérode et par les Juifs eux-mêmes qui ont déjà raillé la royauté du Sauveur. A leur tour les soldats veulent parodier sa royauté et la tourner en dérision.

Ce jeu cruel est, dans l'idée des bourreaux, une parodie des hommages que l'on rend à un roi.

Premièrement, la pourpre, insigne de la royauté terrestre, fait partie de ces hommages. Hérode a revêtu le Sauveur d'un vêtement blanc, parce qu'il voulait se moquer en même temps de la dignité spirituelle du Messie. Pour les soldats Jésus n'est qu'un chef et un dominateur temporel : il lui faut donc un manteau de pourpre, comme celui que portent les empereurs et les chefs d'armée. Mais ce n'est point à Tyr ni à Sidon qu'ils vont chercher cette pourpre : un manteau de soldat, un lambeau d'étoffe leur suffit. Ils arrachent donc les vêtements qui couvrent les épaules encore saignantes de Jésus, et ils les remplacent par un manteau de soldat. Un tronçon de colonne la *columna impropriorum* que l'on montre encore aujourd'hui, servira de trône, et ils y font asseoir le Sauveur. En guise de sceptre, ils placent un roseau entre ses mains enchaînées. La couronne n'est pas le diadème de Melchom que son ancêtre David a porté ; elle n'est point en or ni ornée de pierres précieuses ; elle n'est pas de fer : on ne l'a point tressée avec des branches d'olivier ni avec des fleurs : par une invention diabolique on l'a formée de branches armées d'épines longues et pointues. Les soldats lui mettent sur la tête cette cruelle couronne. — C'est là, pour ainsi dire, l'investiture de la royauté ; voici maintenant les hommages rendus à ce nouveau roi. Les soldats fléchissent le genou devant lui, ils l'acclament comme roi par moquerie et avec des gestes ridicules. Alors ils se relèvent, ils le meurtrissent de soufflets, ils le frappent sur la tête avec le sceptre de roseau, en sorte que les épines le blessent et pénètrent dans les tempes ; peut-être au milieu de leurs moqueries et de leurs rires, renversent-ils le Sauveur de son trône, l'accablant de tous les outrages et épuisant sur lui les inventions de leur malice.

Quelle scène ! quel spectacle ! Le sauveur est assis, courbé et replié sur lui-même ; c'est la douleur personnifiée. Sur son beau front pèse l'informe diadème d'épines qui l'écrasent et l'en-

serre. Ses cheveux s'entremêlent aux tiges noueuses de la couronne. Sous les épines, son visage disparaît presque entièrement. Le sang coule de toutes parts, il descend en ruisseaux sur ses tempes et sur son cou, il voile ses yeux, il empourpre ses épaules ; les boucles de ses cheveux s'en imprègnent et se couvrent de caillots sanglants. Que d'épines entrent dans les tempes, où la douleur est si sensible : chaque secousse, chaque coup, le moindre mouvement les enfonce plus profondément ; l'intensité de la souffrance retentit dans le corps tout entier et pénètre jusqu'à l'âme, Quel supplice et quelle ignominie ! Quel est-il, celui qui est ainsi livré à ces inhumains, abreuvé d'outrages et de tortures ? Il est plus grand que Salomon dans toute sa sagesse et sa magnificence, il est plus grand qu'Assuérus dans sa redoutable majesté, plus grand que David revêtu de ses armes ; c'est le Dieu vivant, le Dieu qui, en ce moment même étend son sceptre sur la brillante armée des phalanges angéliques. Ces esprits bienheureux sont prosternés à ses pieds, épiant un signe de sa volonté pour obéir aussitôt ; et voici qu'il est abîmé dans la souffrance et dans la honte, la proie d'une misérable soldatesque, le jouet de ses créatures qui le rassasient d'opprobres. C'est le Messie, l'attente de son peuple, et voilà comment son peuple le traite au jour où il lui tend la main pour recevoir un gage d'amour et le tribut de son hommage ! La Synagogue, sa fiancée, est devenue par lui une marâtre. C'est une couronne d'ignominies et de souffrances qu'elle lui offre, et la terre aimée de ses ancêtres n'a pour lui que des épines et des ronces.



LA MILICE DU PAPE



POUR répondre à plusieurs questions qui nous ont été faites au sujet de la *Milice du Pape*, nous donnons ci-après un résumé succinct de ce que nous en avons dit au chapitre XXI du *Catéchisme du Sacré-Cœur*.

La Milice du Pape est une forme spéciale de l'Apostolat de la Prière, Ligue du Cœur de JÉSUS dans les maisons d'éducation.

Son but est 1° de promouvoir la pratique de la dévotion au Sacré-Cœur de JÉSUS et par là même, l'esprit de piété, de régularité et de zèle apostolique ; 2° de développer dans le cœur de ses membres l'amour de l'Eglise et le vrai dévouement au Vicaire de Jésus-Christ.

La Milice est régie par un Conseil composé du directeur local, du zéléateur général, et des chefs de compagnies ou zéléateurs.

Elle se compose de quatre catégories distinctes, savoir : les simples miliciens ou *Cadets du Sacré-Cœur* ; 2° les *Chevaliers de l'Ordre de la Croix de Saint-Pierre* ; 3° les *Commandeurs de l'Ordre de la Tiare* ; 4° les *Zéléateurs ou Chefs de Compagnies*.

Chaque catégorie a ses devoirs et ses privilèges spéciaux.

I. Devoirs des Cadets

Les Cadets s'engagent :

(a) A faire chaque matin l'*offrande de leur journée* au Sacré-Cœur pour N. S. P. le Pape.

(b) A dire chaque jour *une dizaine du chapelet* (1 Pater et 10 Ave) aux intentions de l'Apostolat.

(c) A faire chaque mois la communion réparatrice. (La confession mensuelle suffit pour ceux qui n'ont pas fait leur première communion).

II. Devoirs des Chevaliers de la Croix

Les Chevaliers promettent :

(a) De remplir les devoirs des Cadets, tels qu'indiqués plus haut.

(b) D'offrir chaque jour pour le Pape une heure de *parfait silence*, une heure de *sérieux travail* et une heure de *récréation bien passée*.

N. B.—On appelle *récréation bien passée* celle pendant laquelle on évite toute conversation peu édifiante et où l'on joue avec *entrain et convenance*.

(c) De faire *chaque mois* une communion pour le Pape.

III. Devoirs des Commandeurs de la Tiare

Les Commandeurs promettent :

(a) De remplir les deux premières promesses des Chevaliers.

(b) De faire *chaque semaine*, avec la permission de leur confesseur, la sainte communion pour le Pape. (Ces communions peuvent être en même temps réparatrices).

IV. Devoirs des Zélateurs

Les Zélateurs doivent :

- 1° Former et maintenir des compagnies de quinze miliciens. Toutefois, la milice peut manœuvrer, au besoin, avec des compagnies *incomplètes*.
- 2° Distribuer tous les mois les Billets-images de la Ligue aux membres de leurs compagnies respectives.
- 3° Faire circuler parmi les miliciens le *Messenger du Sacré-Cœur*.
- 4° Ramasser, chaque mois, les feuilles du *Trésor*.
- 5° Recueillir la cotisation annuelle des membres de la milice.
- 6° Toujours donner le bon exemple par une conduite irréprochable.

V. Privilèges des Cadets

(a) Les Cadets ont droit à tous les avantages et à toutes les indulgences si riches de l'Apostolat de la Prière et de la communion réparatrice.

(b) Ils peuvent de plus gagner la plupart des indulgences spéciales de la Milice du Pape. (Voir le Catéchisme du Sacré-Cœur, chapitre XXI.)

(c) Ils ont droit de porter l'insigne des Cadets.

VI. Privilèges des Chevaliers de la Croix

(a) Les Chevaliers jouissent de tous les privilèges et indulgences des simples Cadets.

(b) Ils ont droit de plus à la Bénédiction papale et à une indulgence plénière le jour de leur promotion à chacune des six décorations de la milice.

(c) Ils ont encore droit à la même Bénédiction papale, avec indulgence plénière à l'article de la mort, s'ils ont mérité de recevoir une des six décorations.

VII. Privilèges des Commandeurs de la Tiare

(a) Les Commandeurs jouissent de tous les privilèges des simples Cadets et des Chevaliers, tels qu'énumérés plus haut.

(b) Ils ont, de plus, droit à la Bénédiction papale et à une indulgence plénière en faveur de leurs pères, leurs mères, leurs frères et leurs sœurs, d'abord le jour de leur promotion au sixième et dernier grade de leur Ordre, puis à la mort de chacune de ces mêmes personnes.

VIII. Engagement spécial des Décorés

D'après le Rescrit pontifical, les Chevaliers de la Croix et les Commandeurs de la Tiare doivent, avant chaque promotion, s'engager solennellement à ne jamais faire partie d'aucune société condamnée par l'Eglise, et à toujours défendre les droits du Saint-Siège. Voici la formule de cet engagement :

“ Les Souverains Pontifes ayant plusieurs fois condamné la Franc-Maçonnerie et les autres sociétés secrètes, moi N . . . en présence de JÉSUS et de MARIE obéissant avec un filial amour à l'autorité des Vicaires de Jésus-Christ, je prends la résolution et l'engagement de ne jamais m'affilier, sous quelque dénomination que ce soit, à aucune de ces sectes, mais au contraire de combattre courageusement, partout et toujours, leur influence, leurs doctrines et leurs projets. Que Dieu me soit en aide. Ainsi soit-il ! ”

IX. Privilèges des Zélateurs

Les Zélateurs ou Chefs de compagnies doivent être de l'Ordre de la Tiare, autant que possible ; ils sont choisis par le Zélateur général et approuvés par le Directeur.

(a) Ils jouissent de tous les privilèges propres à leur Ordre.

(b) Ils ont droit de plus, chaque année, à 26 indulgences plénières spéciales aux jours marqués sur leur Diplôme.

(c) Ils reçoivent en temps et lieu le Diplôme et la Croix-médaille propre à leur degré.

(d) Ils acquièrent le pouvoir perpétuel de prendre les noms pour l'Apostolat de la Prière.

X. Conditions d'admission

I. Pour être admis dans le corps des Cadets, l'élève doit (a) donner son nom au Zélateur général ou à l'un des Chefs de compagnies et recevoir de lui un billet d'admission et un scapulaire du Sacré-Cœur ; (b) payer chaque année une somme de 5 cts pour aider à défrayer les dépenses de la Milice. S'il desire avoir l'insigne des Cadets, il devra l'acheter (10 cts).

II. Les Cadets peuvent être promus à l'un ou l'autre des Ordres de la Milice aux conditions suivantes :

1° Ils doivent être Congréganistes de MARIE, là où il existe une Congrégation de la Sainte-Vierge.

2° Leur promotion doit avoir été approuvée par le suffrage du Conseil de la Milice et des Maîtres du collège.

3° Le sixième et dernier grade de la Milice ne peut être conféré qu'à la fin des études et le candidat doit avoir reçu les cinq premiers, d'année en année, depuis le commencement de ses études. C'est pourquoi les Décorés ne devront-ils rien négliger pour mériter de pouvoir monter en grade chaque année.

Les décorations consistent en des boucles de ruban, faites de manière à pouvoir être portées au revers de l'habit. Chacun des six grades de la Milice a sa couleur spéciale.

Les Chevaliers et les Commandeurs peuvent, s'ils le désirent, se procurer et porter le beau médaillon propre à leur grade.

XI. Le Trésor du Cœur de Jésus

Tous les membres de la Milice devraient s'adonner activement à la pratique si fructueuse du Trésor du Cœur de JÉSUS. Chacun aura donc soin de demander une feuille du Trésor, au commencement de chaque mois, à son Chef de compagnie, d'y entrer fidèlement chaque soir les œuvres qu'il aura offertes pendant la journée au Sacré-Cœur, et de déposer, à la fin du mois, cette même feuille dans le tronc du Trésor.

N. B.—Pour plus amples renseignements, voir le Catéchisme du Sacré-Cœur, ch. XXI.

ETAT DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE, LIGUE DU CŒUR DE JESUS

AU 1^{er} JANVIER 1896

DIRECTION SUPERIEURE D'HALIFAX

Province Ecclésiastique d'Halifax

DIRECTEUR CENTRAL : Mgr. Cornélius O'Brien, Archevêque d'Halifax.
 SOUS-DIRECTEUR : le Rév. Gérald Murphy, à Saint-Patrice, Halifax.

ARCHIDIOCÈSE D'HALIFAX (Nouvelle Écosse)

LIEU	Paroisse ou Institution	Date de l'agrégation.	% nombre des hommes sur le registre.	Nombre de membres actuels			Zélateurs ou zélitesses.	Messagers en circulation.
				1er deg.	2e deg.	3e deg.		
Annapolis	S. Louis	7 déc. 1894	41	41	15	2		
Bridgewater	S. Pierre	10 juil. 1892	485	430	130	38	3	
Dartmouth	S. Patrice	1 juin 1894	81	48	1	1	105	
Dutch Village	Oratoire du Sacré-Cœur	16 mai 1894	15	15	25		1	
Eelbrook	S. Patrice	21 avril 1885	98	6500	2200	1:0	370	
S. Georges (Iles Bermudes)	S. Joseph	20 mai 1889	300	(b) 300	300			
Halifax	Ste Agnès	10 juin 1894	97	97				
"	École Sainte-Marie	10 oct. 1892	236	236	3:5	202		
"	Convent du Sacré-Cœur	1 juin 1885	3452	(b) 210	210		33	
"	Orphelinat Saint-Joseph	21 juin 1895	12	170	60			
"	Bon Pasteur	5 juin 1893	106	70	64	5	1	
Herring Cove	Académie de LaSalle	20 oct. 1892	(a) 95	87	43			
Kentville	S. Paul		(a) 390	(b) 360	360		24	

	S. Pierre	20 oct. 1892	125	122	25	5
Ketchikan	Académie Mont St-Vincent	2 nov. 1888	827			
Metlham	N.-D. du Mont Carmel	2 nov. 1889	200 (b)	90	30	6
Upper Prospect	S. Anselme	15 fév. 1892	830	925	600	38
West Chezzetcook	S. Jean l'Evangeliste	6 janv. 1890	169	225	225	14
Windsor						47
Totaux			15871	10056	2904	222

DIOCÈSE D'ANTIGONISH (Nouvelle Ecosse)
Directeur diocésain : Rév. HUGH GILLIS

Antigonish	S. Ninien	7 nov. 1885	1500	1000	705	400	50	30
Arisaig	Collège S. François Xavier	*	(a) 135	135	135			1
Canso	Ste-Marguerite	17 mai 1893	340	338				13
Cheticamp	Ste-Marie Etoile de la Mer	10 mai 1893	504	504	525	220	34	105
Creignish	S. Jacques	6 juil. 1891 (a)	45 (b)	45	45			1
Descousse		*	(a)					2
Georgeville		*	163	158		65	9	
Guysboro	Ste-Anne	6 nov. 1893	180	171	480	60	11	30
Guysboro Intervale	S. Patrice	22 nov. 1893	800	800				
Havre à Bouche	S. Paul	29 juin 1894	800	800	540	400	32	62
Judique	S. André	*	(a) 178					
L'Ardoise		*	(a)					2
Little Glace Bay		25 mars 1895	226	226		61	2	1
Main à Dieu	Immaculée Conception	12 fév. 1892	824	670	375	50	12	1
Merigonish	S. Pierre	25 janv. 1895	120			40	6	
Mira Ferry	S. Joseph	12 fév. 1892 (a)						

* L'agrégation de ce Centre ne figure pas sur nos Registres. (a) Le rapport de ce Centre ne nous est pas parvenu.
(b) Le nombre des membres actuels du 1er degré ne nous ayant pas été fourni, nous l'avons évalué d'après celui du 2ème degré.

DIOCÈSE D'ANTIGONISH (Nouvelle Ecosse) — Suite.

LIEU	Paroisse ou Institution.	Date de l'agré- gation.	Nombre de noms sur le registre	Nombre des membres actuels			Zélateurs ou Messes en exécution
				1er deg.	2e deg.	3e deg.	
New Glasgow	Congrégation Notre-Dame	*	(a) 648	623	735	500	1
North Sydney	S. Joseph	*	(a) 615	615	600	150	1
Pictou	S. Joseph	26 août 1892	(a) 615	615	600	150	5
Port Félix	Ste-Marie	6 juil. 1891	(a) 532	593	450	50	1
Port Hawkesbury	S. Pierre	janv. 1886	444	400	440	90	10
Port Hood	S. Pierre	19 août 1892	230	228	.. .	40	12
S. Peter's, C. B.	S. Jean-Baptiste	6 nov. 1893	124	115	.. .	40	7
Rivière Bourgeois	S. Thomas	29 nov. 1895	766	545	450	100	28
Salmon River	S. Patrice	4 nov. 1889	96	96	96	30	1
Sydney	Ste-Anne	25 janv. 1895	339	339	.. .	125	1
Thorburn	S. Pierre	12 juil. 1891
Torbay	S. Pierre
Totaux	8809	7511	5576	2421	290

DIOCÈSE DE CHATHAM (Nouveau Brunswick)

Acadiaville
Barnaby River	Cœur Immaculé de Marie	12 juil. 1854	203	105	85	6	1
Baribog	S. Pierre	24 fév. 1891	123	100	30	10	6	2
Bathurst Town	Sacré-Cœur de Jésus	13 avril 1893	550	520	520	145	40	122
Bathurst Village	Ste Famille	20 nov. 1893	775	775	775	125	52	77
Belledune	*	(a) 157
Black Brook	S. André	24 fév. 1891	157	130	45	30	3	2

Campbellton	Hôtel-Dieu S. Joseph	12 sept. 1893	205	205	30	100	1	2
Charlo Station	Hôtel-Dieu	*	(a)	(b) 15	15	1
Charlton	Hôtel-Dieu	*
Edmundston	Ste Marie	29 mars 1893	685	685	685	200	44	2
Newcastle	Petit Rocher	*	30	30	10
Tracadie	S. Jean-Baptiste	26 sept. 1892	896	800	500	30	32
Totaux			3593	3463	2235	1195	182	404

DIOCÈSE DE SAINT-JEAN (Nouveau Brunswick)

Barachois	S. Henri	1 nov. 1893	435	435	435	200	29	30
Cape Bald	Ste Thérèse	20 mai 1893	462	445	445	250	14	56
Dorchester	*	(b) 30	30	1
Fredrickton	Couvent S. Dunstan	29 sept. 1888	1145	1020	34	39
Fox Creek	S. Anselme	20 sept. 1893	555	555	555	30	37	39
St. John	Cathédrale de l'Imm. Concept	8 nov. 1895	b) 2070	2070	138	140
"	S. Pierre	3 nov. 1893	2745	570	570	450	100	1
"	Acad. du S.-C. (Mt Pleasant)	7 juin 1887	4022	3550	70	1	28
S. Joseph Village	Maison du Bon Pasteur	23 nov. 1893	16	7
Memrancook	S. Joseph	22 fév. 1894	60	60	4
Moncton	S. Bernard	31 mai 1892	1163	1363	1005	67	97
S. Norbert (Village)	S. Norbert	22 fév. 1894	210	210	180	12
S. Paul (Village)	S. Paul	22 fév. 1894	580	580	765	26	51
Upper Aboungoggin	Sacré-Cœur de Jésus	1 nov. 1893	405	405	405	200	27	27
Totaux			11798	11115	6295	1380	489	471

• L'inscription de ce Centre ne figure pas sur nos Registres.

(a) Le rapport de ce Centre ne nous est pas parvenu.

(b) Le nombre des membres actuels du 1er degré ne nous ayant pas été fourni, nous l'avons évalué d'après celui du 2ème degré.

DIOCÈSE DE CHARLOTTETOWN (Ile du Prince Edouard)

LIEU	Paroisse ou Institution	Date de l'agrégation.	Nombre de noms sur le registre.	Nombre des membres actuels.			Zélateurs ou zélatrices.	Messagers en circulation.
				1er deg.	2e deg.	3e deg.		
Alberton	Sacré-Cœur de Jésus	7 mai 1891	600	600	305	19	21	
Cap Egmont	"	"	(a)	(b) 540	540	"	30	
Cardigan Bridge	"	3 déc. 1892	1945	2025	2025	120	1	
Charlottetown	S. Dunstan	5 mai 1892	376	350	105	7	250	
"	Convent Notre-Dame	"	(a)	"	"	"	"	
Fairfield (East Point)	Hôpital des Sœurs Grises	"	"	"	"	"	"	
Fort Augustus	S. Columban	8 nov. 1893	515	507	507	33	36	
Freetown, Lot 67	S. Patrice	15 mai 1895	324	324	225	15	5	
Georgetown	S. Jacques	21 juin 1891	150	150	135	80	9	
Grand River	S. Jacques	4 juin 1894	246	246	150	8	1	
Havre aux Maisons	S. Georges	15 mai 1895	850	830	525	300	30	
Indian River	Ste-Marie	21 juin 1891	250	250	250	100	1	
Kinkora	S. Malachie	20 mai 1892	630	623	623	100	30	
Ste-Marguerite, King Co.	Ste-Marguerite	7 oct. 1892	490	490	450	30	97	
S. Marc	S. Marc	8 mars 1893	250	250	"	29	31	
Miscouche	Convent Notre-Dame	28 août 1893	325	325	"	"	"	
Mont Carmel	N.-D. du Mont Carmel	6 mars 1894	500	500	495	120	18	
Palmer Road	Immaculée Conception	15 mai 1895	1059	989	195	13	40	
S. Peter's Bay	S. Pierre	10 nov. 1894	400	400	450	22	46	
Rollo Bay	S. Alexis	21 janv. 1886	329	329	325	45	46	
Rustico	S. Augustin	15 mai 1895	934	920	615	408	44	
Souris	Congrégation Notre-Dame	"	(b) 15	15	15	10	1	
Summerside	S. Pierre et S. Paul	23 oct. 1892	325	320	150	80	11	

St-Hérôme	Ste-Thérèse	12 déc. 1892	2681	150	150	45	12	40
Tringali	S. Simon et S. Jude.	25 août 1893	(b) 15	15	15	15	15	I
Vernon River	S. Joachim.	25 juin 1892	574	568	568	125	37	119
Totaux			11340	11716	6848	2618	463	809

* L'agrégation de ce Centre ne figure pas sur nos Registres.
 (a) Le rapport de ce Centre ne nous est pas parvenu.
 (b) Le nombre des membres actuels du 1er degré ne nous ayant pas été fourni, nous l'avons évalué d'après celui du 2ème degré.

Résumé général pour la Province Ecclésiastique d'Halifax

DIOCÈSES	Nombre de Centres agréés	Nombre de noms sur les registres	Nombre de membres actuels.			Nombre de Zélateurs ou Zélatrices	Nombre de Messagers en circulation
			1er degré				
			1er degré	2e degré	3e degré		
Halifax	22	15891	10086	5525	2904	222	629
Antigonish	29	8809	7511	5576	2421	290	299
Chatham	14	3593	3463	2235	1195	182	404
St-Jean	15	11798	11115	6295	1380	489	471
Charlottetown	27	11340	11716	6848	2618	463	809
Totaux	107	51431	43891	26479	10518	1646	2612

Calendrier de Mars 1896

INTENTION GÉNÉRALE DE N. S. P. LE PAPE :

La dévotion à la Sainte Famille

FÊTES, INTENTIONS PARTICULIÈRES, INDULGENCES PLÉNIÈRES.

1. D. — 22^{me} Dimanche du Carême. (SB. Michel Carvalho et Comp. MM. S. J.) — A†. G†. — L'esprit de pénitence. — 49,868 actions de grâces.

2. L. — De la *ferie*. — (S. Simplicien, P.) — L'esprit d'émulation pour le bien. — 8,980 affligés.

3. M. — De la *ferie*. — (Ste Cunégonde, impér.) — Le désir de la perfection. — 25,905 défunts.

4. M. — S. Casimir, C. — La patience chrétienne. — 14,857 intentions spéciales. (Premier jour de la *Neuvaine de grâce* en l'honneur de S. François-Xavier.)

5. J. — De la *ferie*. — (SB. Paul Xavarré et Comp. MM. S. J.) — H†. — La ferveur. — 4,351 communautés.

6. V. — Premier Vendredi. — Lx S. SUAIRE DE N. S. — A†. G†. — La réforme de notre cœur. — 12,414 premières communions.

7. S. — S. Thomas d'Aquin, C. D. — R†. — La science des saints. — Les associés du Sacré-Cœur.

8. D. — 3^{ème} Dimanche du Carême. — (S. Jean de Dieu, C.) — L'amour du prochain. — 42,513 demandes de travail.

9. L. — Ste Françoise, veuve. — Z†. — La dévotion à l'ango gardien. — 1,142 prêtres ou ecclésiastiques.

10. M. — SS. 40 Martyrs de Sébastien. — La vertu de constance. — 130,125 enfants.

11. M. — De la *ferie*. — (S. Sophronie, E.) — Le courage. — 1,153 familles.

12. J. — S. Grégoire I, P. D. — G†. H†. — La force chrétienne. — 19,558 grâces de persévérance.

13. V. — Les cinq Plaies de N. S. — L'esprit de mortification. — 10,391 grâces d'union, de réconciliation.

14. S. — De la *ferie*. — (SB. Léonard Chimura et Comp. MM. S. J.) — La pensée des fins dernières. — 23,27 grâces spirituelles.

15. D. — 4^{ème} Dimanche du Carême. — (S. Longin — le soldat qui perça le Cœur de Jésus — M.) — La confiance. — 13,316 grâces temporelles.

16. L. — De la *ferie*. — (Ste Columba, V. M.) — Le mépris des vanités. — 10,504 conversions à la foi.

17. M. — S. Patrice, E. — L'esprit de prière. — 17,281 jeunes gens, jeunes personnes.

18. M. — S. GABRIEL, Arch. — (Archidiocèse de Montréal: S. Cyrille de Jérusalem, E. D.) — La vertu d'humilité. — 4,271 maisons d'éducation.

19. J. — S. JOSEPH, Époux B. V. M. — B†. G†. H†. M†. Z†. — La confiance en ce grand saint. — 7,292 malades ou infirmes.

20. V. — LE PRÉCIEUX SANG DE J. C. — (Archidiocèse de Montréal: S. Gabriel, Arch.) — La vertu de charité. — 3,882 missions, retraites.

21. S. — S. Benoît, abbé. — La dévotion au Sauveur. — 961 Œuvres, sociétés.

22. D. — Dimanche de la *Passion*. — (Ste Catherine de Gènes, V.) — La dévotion aux saintes plaies. — 273 paroisses.

23. L. — S. Cyrille de Jérusalem, E. D. — (Archidiocèse de Montréal: S. Tharibe, E. C.) — La vertu de patience. — 112,389 pêcheurs.

24. M. — De la *ferie*. — (S. Siméon, enfant M. — Archidiocèse de Montréal: Le Précieux Sang.) — L'horreur du péché. — 15,754 pères, mères.

25. M. — ANNONCIATION B. V. M. — B†. C†. G†. M†. R†. — L'humilité chrétienne. — 5,221 religieux, religieuses.

26. J. — De la *ferie*. — (S. Ludger, E.) — H†. — Le mépris des honneurs. — 1,102 novices, séminaristes.

27. V. — NOTRE-DAME DE PITIE. — La dévotion aux Sept Douleurs B. V. M. — 4,355 supérieurs supérieures.

28. S. — S. Jean de Capistran, C. — La fidélité à la grâce. — 7,197 vocations.

29. D. — DIMANCHE DES RAMEAUX. — (S. Eustase, abbé.) — Le détachement du monde. — Les zéloteurs et zélatrices du Cœur de Jésus.

30. L. — LEYDI SAINT. — (S. Jean Clinique, abbé.) — L'amour du silence. — 19,891 intentions diverses.

31. M. — MARDI SAINT. — (S. Daniel, M.) — La grâce de chercher Dieu en tout. — Les directeurs de l'Œuvre du Sacré-Cœur.

CLÉF: —†= Indulgence plénière; A=1er Degré; B=2^e Degré; C=Consolation de la Ste-Vierge; D=Alliance du Pape; G=Garde d'Honneur et Archevêque du Sacré-Cœur; H=Heure-Sainte; M=Bonne Mort; R=Confrère de N. Rosaire; Z=Zélateurs et Zélatrices.

N. B. — Une indulgence de 100 jours est accordée pour chaque œuvre offerte à ces intentions. — Pour être inscrites dans le CALENDRIER, les intentions particulières doivent être reçues aux Bureaux du MESSAGER avant le premier jour du mois.